

# TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

NOVEMBRE 2014

Admi ALR - PARA - BRU

La CGSP au Sommet mondial sur le Commerce à Washington

## Les « Vrais bons amis »<sup>ooo</sup> des entreprises transnationales

70<sup>e</sup> année - n° 10 - novembre 2014 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P.4.02.047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



DOSSIER P. 4



### ÉDITO

Un gouvernement ignoble,  
l'action commune et  
l'indépendance syndicale  
P. 3



### LE MOT QUI PUE

Le populisme  
P. 6



### Admi

Comme une odeur  
de soufre  
P. 9

## FGTB fédérale

**Marc Goblet, le nouveau Secrétaire général de la FGTB fédérale**

La FGTB a tenu son congrès fédéral statutaire ces 1, 2 et 3 octobre 2014. Ce fut l'occasion pour les près de 1 500 militants réunis de dessiner les contours de notre projet syndical pour les quatre années à venir. Suite au départ d'Anne Demelenne, c'est le camarade Marc Goblet qui devient le nouveau secrétaire général de la FGTB fédérale.



## Le retour des grandes conférences syndicales

Rappelez-vous l'an dernier, nous avons organisé trois matinées de réflexion sur divers thèmes comme l'État social, les différentes stratégies possibles à l'égard de l'Union européenne et de l'Euro, le recours à la désobéissance civile pour les services publics.

Cette année-ci aussi, nous relançons l'initiative. Ainsi dès **le 9 décembre**, nous aborderons avec François Gemenne et Andrea Rea, les mensonges et les fantasmes qui circulent autour de l'immigration.

**Le 3 février 2015**, nous organiserons un débat réellement contradictoire entre François Ruffin, Rédacteur en chef du journal *Fakir* et Thomas Coutrot, membre d'ATTAC France et des Économistes atterrés sur la question de savoir si le protectionnisme pourrait s'avérer un outil économique à promouvoir par les gauches.

**Le 17 mars**, nous recevrons le psychologue clinicien Vincent De Gaulejac et la sociologue Béatrice Hibou pour aborder avec eux les dérives que peut induire une société malade de la gestion, un phénomène qui n'épargne malheureusement pas les services publics.

**En avril ou en mai** (la date étant à l'heure actuelle encore à fixer) nous débattons avec Christian Dardot et Pierre Laval, du commun, soit le principe autour duquel, partout dans le monde, des mouvements contestent l'appropriation par une petite oligarchie des ressources naturelles, des espaces et des services publics, des connaissances et des réseaux de communication.

Enfin, pour la bonne bouche, nous mettons la dernière main à une journée de réflexion consacrée à l'articulation entre la dette, l'austérité et la démocratie, journée qui devrait avoir lieu **fin janvier**.

Osons libérer l'imaginaire, redonner espoir et construire ensemble des alternatives.

Un vaste programme qui mériterait peut-être d'épingler quelques dates dans un agenda qui sera certes fort chargé.

## DANS NOS RÉGIONALES

### Hainaut occidental

#### Repas de fin d'année

L'Amicale des Pensionnés organise son traditionnel repas fraternel de fin d'année le **22 novembre** à 12h30, à la Commanderie (Vieille guinguette – chaussée de Willemeau à Tournai – parking : entrée rue Général Piron).

**Menu** : 55 € (apéritif, 2 entrées, plat, fromage, dessert, café, boissons comprises).

**Inscriptions** à l'accueil ou lors des permanences les mardis de 14h à 16h au siège de la régionale, place Verte 15 à Tournai avant le 8 novembre à midi.

Attention, le nombre de places est limité.

### Verviers

#### Saint Nicolas voit rouge, la CGSP aussi !

Venez nous rejoindre nombreux le **22 novembre** de 10 à 14h à la régionale !

Saint Nicolas y sera présent pour les enfants et pour informer les parents des projets destructeurs de services publics que nous concocte la future majorité des nantis et des riches.

**Tous ensemble, pour que les services publics restent notre patrimoine !**

## Concentration syndicale

### en front commun

Place de la Monnaie, le 23 septembre 2014

#### Premier avertissement

La CGSP wallonne était au nombre des 7 000 militants qui se sont rassemblés en front commun pour signifier aux négociateurs de la coalition de droite suédoise/kamikaze que les travailleurs - et tout particulièrement ceux des services publics - se mobilisent contre leurs projets funestes. Si ce gouvernement veut un enfer social, ça sera chaud !



## Un gouvernement ignoble, l'action commune et l'indépendance syndicale

Les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre, la FGTB fédérale a tenu son congrès statutaire. Ce congrès marquait le départ d'Anne Demelenne et l'arrivée de Marc Goblet, à quelques jours aussi de la formation du gouvernement des droites et même de la droite extrême. Il n'en fallait pas plus pour que tout le monde parle de l'action commune.

Nous ne pouvons que nous inscrire dans une logique de stratégies communes pour combattre les mesures néfastes que nous préparent ces va-t-en-guerre sécuritaires et apôtres de l'austérité. Ces stratégies communes, nous devons les avoir d'abord avec les autres organisations syndicales, autant que possible et avec les partis progressistes quand ils veulent s'inscrire en rupture avec ces logiques d'austérité.

Il nous faut tout autant cultiver notre indépendance syndicale. Notre objectif est la défense des intérêts collectifs des travailleurs, qu'ils soient dans la fonction publique ou dans le secteur privé, qu'ils soient avec ou temporairement sans emploi. L'indépendance syndicale est un principe fondateur de notre action et doit se pratiquer vis-à-vis de toutes les organisations politiques. Leurs objectifs sont forcément différents, leurs agendas aussi.

Il est d'autant plus important que, dans les mois qui viennent, le parti socialiste, dans l'opposition au fédéral, va, à la Région wallonne et à la Communauté française, pratiquer une politique certes plus soft mais dont l'objectif, d'un point de vue économique, n'est pas fondamentalement différent. La rigueur des uns n'est pas l'austérité des autres mais parfois la mesure sera la même, par exemple, le remplacement d'un départ de fonctionnaire sur cinq.

Quel serait notre crédit si nous acceptions de considérer différemment cette même mesure quand elle est prise à la région ou au fédéral ? Tous les jours, nous reviennent des exemples de services publics qui ne fonctionnent plus correctement par manque de moyens humains.

Le gouvernement fédéral, dans sa déclaration, s'attaque frontalement aux travailleurs – saut d'index et report de l'âge de la pension – et encore plus à ceux des services publics : libéralisation, privatisation, alignement des pensions publiques... Jamais un gouvernement ne s'est attaqué à ce point aux seuls travailleurs. Les cadeaux aux entreprises sont non seulement maintenus mais augmentés.

Le 6 novembre et le 15 décembre marquent le début d'un plan d'action interprofessionnel, en front commun. Il nous faut livrer bataille ! Toutes et tous dans les rues le 6 novembre ; toutes et tous en grève le 15 décembre !

Attendons-nous à d'autres mots d'ordre, tant les attaques contre les travailleurs des services publics atteignent un niveau inédit et inacceptable !

**LE COMBAT, C'EST MAINTENANT !**

## La CGSP au Sommet mondial sur le Commerce à Washington

*Stoppons les traités de libre-échange qui menacent les services publics, les droits des travailleurs et la démocratie !*

**Rapport complet + infos complémentaires disponibles sur [www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be) – rubrique « dossiers thématiques »**

Ces 15, 16 et 17 septembre, à l'appel de l'Internationale des services publics (ISP), la CGSP participait à un Sommet mondial sur le Commerce à Washington DC, USA.

Une quarantaine de représentants de syndicats de services publics du monde entier s'y étaient donné rendez-vous, fraternellement accueillis par le syndicat intersectoriel *International Brotherhood of Teamsters*.

Le double objectif de cette rencontre historique visait d'une part, à analyser le rôle joué par les multinationales dans le nouvel agenda mondial sur le commerce et l'investissement, et d'autre part, à construire ensemble les résistances et alternatives à opposer à **4 traités de libre-échange actuellement en négociation**<sup>1</sup>, dont l'un des points communs réside en la totale opacité dans laquelle ils sont négociés :

- **Le CETA** : l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada. Actuellement le plus avancé de ces projets d'accords, son texte a été achevé fin septembre 2014.

- **Le TTIP** : le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre l'Union européenne et les États-Unis. Moins abouti que l'accord liant le Canada et l'UE, il a fait beaucoup parler de lui ces derniers mois.

- **Le TPP** : Partenariat entre les États-Unis et les pays du Pacifique. Moins connu en Europe, ce traité n'en est pas moins lui aussi un cheval de Troie pour l'accaparement du marché des services par les multinationales.

- **Le TISA** : l'Accord sur le commerce des services (ou ACS) négocié plurilatéralement par une cinquantaine d'États membres de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) : 23 États + les 28 de l'UE.

### Pourquoi est-il urgent et nécessaire de s'opposer à ces Traités ?

[Cf. Tribune de février et juin 2014, disponibles sur : [www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)]

Ces Traités vont bien au-delà d'une « simple » réduction de barrières tarifaires. À travers un mécanisme de règlement des différends basé sur des tribunaux privés attachés directement aux multinationales<sup>2</sup>, ils visent en effet, de façon globale et offensive, la mise « hors-champ de régulation » de tout échange ou activité susceptible de générer des profits, en ce inclus tous les types de services. Il s'agit d'éliminer toute possibilité

d'entrée de jeu de politiques publiques et ce, non seulement dans les échanges de biens et services, mais également dans les domaines aussi cruciaux que ceux des droits des travailleurs et des citoyens, de la promotion d'un développement non néfaste à la planète et à ses habitants. En d'autres termes, en prétendant éliminer ce qui constitue l'essence même du fonctionnement démocratique de nos sociétés, ces projets de traités videraient purement et simplement la démocratie de sa substance, faisant de celle-ci une coquille vide et inutile.

### Épinglons 6 menaces centrales contenues dans ces accords :

- **L'opacité** dans laquelle ils sont négociés. Celle-ci prédomine toutes les négociations en présence. Elle empêche ainsi tout débat public démocratique sur le contenu des traités, garantissant par conséquent la sauvegarde des intérêts des multinationales, dont la présence est majoritaire autour de la table.

- **Le système de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS)** : L'ISDS constitue une atteinte ouverte et directe à la capacité des pouvoirs publics d'édicter des lois et des règlements en vue d'assurer le bien commun, en subordonnant toute décision politique aux intérêts des multinationales, permettant à celles-ci de mener devant des tribunaux privés des pouvoirs publics qui contreviendraient à leurs attentes.

- **L'absence de clauses sociales et environnementales contraignantes** garantissant le respect des droits (des travailleurs, des migrants...) et la protection de l'écosystème. Tandis que l'ISDS a un clair pouvoir contraignant, les droits sociaux et environnementaux se trouvent voués aux aléas de la recherche de profit des entreprises, et l'on peut d'ores et déjà imaginer ce que cela implique en termes de nivellement vers le bas de toute disposition légale en la matière, de dumping social et fiscal...



- **L'application d'une « liste négative »** dans le principe du traitement national des services : tout service non spécifiquement exclu du champ de la libéralisation sera automatiquement « libéralisable » et devra être considéré avec les mêmes égards et avantages que les services nationaux.
- **L'« effet de cliquet » de la libéralisation** : sous ce régime, aucun service privatisé ne pourra redevenir public, quelles que néfastes que soient les conséquences que la privatisation aura engendrées sur la qualité, la bonne gestion, l'accessibilité de ce service.
- **Le lissage du discours** accompagnant l'ensemble de ces traités, sous-entendant qu'ils seraient *par définition* bénéfiques.

Si ces éléments se trouvent rassemblés dans un seul projet d'accord, ce qui jusqu'à présent – et sauf réaction offensive des travailleurs et de la société civile – est le cas, il ne s'agira plus d'impacts négatifs sur les services publics, les droits et/ou la démocratie, mais bien d'une désintégration totale de ceux-ci sous le rouleau compresseur des intérêts d'une minorité.

### Passons à l'action !

Ce sommet mondial organisé par l'ISP visait également, outre l'échange d'informations, la mise en œuvre d'une riposte mondiale, coordonnée.

Celle-ci s'articule sur deux axes : **l'information et la mobilisation.**

### L'information

Elle est une arme fondamentale, indispensable à une mobilisation globale et efficace. Il nous appartient de sensibiliser et conscientiser l'opinion publique ; pour cela, il nous faut avant tout **conscientiser nos propres membres afin qu'ils répercutent l'information au sein de leur lieu de travail, de leur secteur.**

Dans le même temps, il importe d'informer et conscientiser au mieux nos représentants politiques afin de s'assurer de leur soutien et de leur engagement à empêcher la ratification de ces traités.

Un argumentaire clair et efficace est nécessaire pour contrer l'imaginaire néolibéral selon lequel « commerce = création d'emplois ». La réponse à cela se trouve dans les cas déjà existants. Le NAFTA (accord impliquant le Canada, les États-Unis et le Mexique), censé selon ses promoteurs permettre la création de 200 000 emplois, a provoqué au contraire la perte de plus d'un million d'emplois depuis son entrée en vigueur, dont 700 000 rien qu'aux États-Unis.

Par ailleurs, il est utile de rappeler que de nombreux pays, après avoir eux-mêmes subi les dégâts causés par des politiques néolibérales débridées pendant plus de 20 ans, ont décidé d'adopter une autre voie. Ils renouent à présent avec l'investissement étranger – et ce malgré les protections tarifaires qu'ils imposent- et avec une croissance économique plus stable.



### La mobilisation

Parmi les multiples formes de mobilisation possibles, nous avons d'ores et déjà appliqué au cours de ce sommet l'indispensable action de plaider auprès des représentants politiques, en interpellant 5 sénateurs démocrates ayant les finances dans leurs attributions au Congrès des États-Unis. Nous avons insisté particulièrement sur un point central : celui de la menace pesant sur la légitimité politique des mandataires interpellés : si ces accords sont signés, si l'ISDS est adopté et que l'ensemble des services publics est privatisé, les représentants politiques ne serviront tout simplement plus à rien. On s'adressera alors, faute d'autre interlocuteur valable, au service clientèle de l'entreprise qui tient les commandes plutôt qu'à un élu qui ne maîtrise plus aucun aspect de la vie publique et qui plus est, aura sans doute lui-même accepté cet état de fait en votant pour les traités que nous dénonçons.

De notre côté (syndicats, organisations de la société civile), il nous appartient de mener au niveau national, mais également régional et municipal, une action continue d'information et de rencontre de nos représentants politiques afin de les convaincre du danger de signer ces traités.

TOUT LE MONDE a besoin des services publics et de conditions de vie dignes. Tant que les clauses sociales et environnementales contenues dans les traités ne seront là qu'à titre décoratif, nous devons nous opposer à ces accords, et faire en sorte que les centaines de millions de travailleurs concernés par ceux-ci se mobilisent également.

1. Pour des raisons de compréhension de ce rapport, gardons en tête ces quatre acronymes :  
CETA = UE-Canada  
TTIP = UE-États-Unis  
TPP = États-Unis - Pacifique  
TISA = Accord global sur le commerce des services (négocié plurilatéralement entre 50 pays dont les 28 de l'UE)
2. Ce mécanisme porte le nom d'ISDS : Investor-State Dispute Settlement.

## Une année *Gendermainstreaming* à la CGSP wallonne

Durant l'année 2014-2015, la CGSP wallonne mènera une série d'actions afin de lutter contre les discriminations hommes/femmes au sein de nos structures syndicales. Comités, formations, études, et performances artistiques au service d'une politique de *Gendermainstreaming* ambitieuse mais nécessaire.

Bureau des femmes  
de la  
CGSP wallonne

En 2014, les femmes restent sous-représentées dans les fonctions à responsabilité. Les syndicats n'échappent pas à la règle : moins de 30 % des mandats politiques y sont occupés par des femmes.<sup>1</sup>

Au-delà du constat, les recherches et analyses réalisées depuis le début des années 2000 mettent en avant une série de causes internes et externes à cette sous-représentation. La culture syndicale qualifiée de masculine par ses rythmes et son style de communication, le manque de confiance des femmes en leurs propres capacités à occuper des postes à responsabilités, les règles internes des structures ou encore le partage inégal des tâches familiales sont généralement pointés du doigt pour expliquer ces déséquilibres.<sup>2</sup>

### Le *Gendermainstreaming* ?

Tant au niveau européen qu'au niveau national, les syndicats ont conscience de la nécessité de mettre en œuvre des politiques pour lutter contre cette sous-représentation. C'est pourquoi, il y a déjà plus de 10 ans, la FGTB a signé la charte sur le *Gendermainstreaming*, s'engageant ainsi à lutter activement contre les discriminations de genre via une approche systématique et stratégique à tous les niveaux politiques de son organisation. Force est de constater qu'un long chemin reste encore à parcourir.<sup>3</sup>

Le *Gendermainstreaming* est une approche intégrée du genre qui a été formalisée officiellement en 1985 lors de la 3<sup>e</sup> conférence mondiale des Nations unies. Elle correspond à une vision transversale et systématique de la lutte contre les inégalités hommes/femmes dans toutes les sphères de décisions et d'actions. Pour chaque décision, l'approche *Gendermainstreaming* suppose que l'on se demande quel sera l'impact sur l'égalité homme/femme. De la sorte, on évite de perpétuer des pratiques discriminantes.

Dix ans après la signature de cette charte, il apparaît crucial de s'engager activement dans la remise en question de nos pratiques afin de rétablir l'équilibre homme/femme dans les instances de décision. C'est pourquoi, plusieurs actions concrètes seront mises en place par la CGSP wallonne durant l'année 2014/2015.

### Sortons des logiques de discours et passons à l'acte !

Notre première action a été l'organisation le 21 octobre dernier, d'un comité dédié à la question des discriminations femmes/hommes. Deux intervenantes ont permis au comité de voter en toute connaissance de cause une motion d'engagement envers une politique de *Gendermainstreaming*. Gitte Beaupain, auteure d'une recherche sur le sujet au sein de la FGTB, et Irène Kaufer, militante féministe particulièrement active sur les questions de discrimination et auteure de nombreux articles sur la question.

Tout au long de l'année 2015, des formations seront mises en place dont l'objectif sera de cibler les freins qui empêchent les militantes de s'engager plus avant dans des postes à responsabilité. Avec l'aide de personnes ressources, de mises en situation et de réflexions collectives, nous veillerons à pallier à ces difficultés dans le long terme.

La journée internationale pour le Droit des Femmes du 8 mars 2015 sera l'occasion de réaffirmer notre engagement. Nous organiserons une action de sensibilisation à la question des discriminations homme/femme et ses impacts forcément négatifs sur la lutte syndicale.

Combattre toute forme d'inégalité sociale est un principe de démocratie auquel un syndicat ne peut déroger. Ce combat, nous le menons pour nos affiliés mais il doit avant tout prendre racine dans nos structures. Pour parvenir à un réel changement des mentalités et des pratiques, il ne suffit pas d'avoir des bonnes intentions, il faut agir à chaque étape et lieu de décision.

1. Gitte Beaupain, *Le plafond de verre au sein de la FGTB, mythe ou réalité. Une recherche action*, l'ASBL Genderatwork, Bruxelles, 2011-2012.
2. Ada Garcia, Isabelle Dumont, Bernard Hacourt, *Women in Trade Unions: Making the difference. Research on Women a Decision-Making in Trade Union Organizations*, European Trade Union Confederations (ETUC). Bruxelles, 2002.
3. *Guide FGTB sur et pour l'égalité femmes/hommes*, FGTB, Bruxelles, 2008, p.14.

# Le populisme

Lors de la présentation des coupes budgétaires dans la culture, Geert Bourgeois, ministre-président flamand a affirmé avoir été déçu par les répliques populistes de l'opposition. Gageons que le gouvernement De Wever 1<sup>er</sup> recourra également souvent à cet adjectif. Le populisme : jamais mot aussi flou n'a été autant utilisé ces derniers temps. D'ailleurs, son succès s'accommode bien d'un flottement certain sur sa signification

Le populisme fait en effet partie de l'arsenal servant à discréditer la cause du peuple : ce concept-écran est en fait un mot repoussoir qui connaît une fortune très grande mais derrière l'apparente univocité de l'effet disqualifiant du terme se cache une multitude de significations et d'usages, qui sont tout sauf homogènes. Cette notion aux sens multiples souffre en effet d'une sursaturation : « à tant servir, un mot s'use vite et personne ne semble savoir où commence et où s'arrête le populisme. Les médias n'en sont pas troublés et tiennent le cap de la dénonciation, sans définition »<sup>1</sup>.

Force est de le constater : son instrumentalisation obsessionnelle présente l'avantage presque magique de clore le débat d'emblée en diabolisant la contradiction ; la mécanique est imparable, elle permet de fermer la discussion avant de l'avoir ouverte et donc, précisément, de circonscrire ce qui peut être dit dans l'espace public. Il s'agit d'une façon simple de faire l'économie d'un débat et d'une remise en question. Le terme serait en quelque sorte un outil permettant de passer sous l'éteignoir toute proposition sortant du cadre. Ainsi, lorsque la réforme (ah la réforme !) des pensions fera l'objet d'un débat public, le terme populisme sera assurément le mantra, l'arme magique propre à sauver de la pénible obligation de penser, de débattre et d'admettre que d'autres modes de financement existent.

Le recours à ce terme donne au mot un « sens strictement péjoratif visant à disqualifier les mouvements sociaux, les idées et les partis politiques qui

critiquent et combattent les ordres établis, les politiques majoritaires et le pouvoir tel qu'il est exercé par ceux qui le détiennent... L'injure se mue en « une sorte de boule puante idéologique et collante. Le temps consacré à se débarasser de l'étiquette est un temps de travail politique perdu pour celui qui est injurié et gagné pour celui qui injurie »<sup>2</sup>. C'est un moyen d'éviter la controverse en lui substituant la polémique.



## De la dangerosité du peuple

Si le populisme ne désigne pas une idéologie, il sert simplement à dessiner l'image d'un certain peuple, cordialement invité à ne pas se mêler de ce qui le regarde, à savoir la chose publique. Il n'aurait en quelque sorte plus droit de cité.

Pour le dire autrement, lorsque le peuple se comporte conformément aux attentes, il répond au doux nom de société civile (ah, la société civile). *A contrario*, lorsqu'il se révolte, il se voit vite taxé de populiste dont il faut à tout prix se méfier. (Faut-il y voir une résurgence de la haine de classe ?) Avec des effets délétères notoires : les classes populaires rendues inaudibles et invisibles ont le choix entre la défection et

la rage : ce qui se manifeste par l'absentéisme et le vote de contestation.

## Du côté pratique d'une notion impraticable

Alors qu'il pourrait être argué que la force d'attraction du populisme témoignerait, non pas d'une prétendue crétinisation du peuple mais bien d'une individualisation et d'une émancipation de celui-ci - les citoyens n'admettraient plus que des élites pensent à leur place, ne prendraient plus pour argent comptant ce qu'on lui assène - et qu'il serait un signe de la volonté de ces personnes disqualifiées par les élites d'être impliquées à la mise en œuvre de la démocratie, force est de constater que le terme est donc utilisé, à tort mais à dessein systématiquement de manière péjorative pour griller les critiques du système poli-

tique : « on veut ranger sous le terme de populisme toutes les formes de sécession par rapport au consensus dominant »<sup>3</sup>.

Puisque toute alternative politique est discréditée et jugée inaudible, le choix peut uniquement se porter sur celui proposé par les tenants de la pensée unique.

1. Populisme, *Critique* 776-777, janvier 2012, p. 3.

2. Cédric Tolley, « Populisme, l'injure », *Echos*, Bruxelles Laïque, n° 81, 2<sup>e</sup> trimestre 2013, p. 40.

3. Jacques Rancière, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005 p. 88.

## L'Europe est à la croisée des chemins

**D**es forces centrifuges sont à l'œuvre dans divers pays ou régions européens. Les cas de l'Écosse, de la Catalogne ou de la Belgique, parmi d'autres, indiquent que les ressorts en sont différents. Tantôt volonté d'émancipation, tantôt repli identitaire, tantôt refus d'un ordre économique ou social imposé, ces tensions révèlent des sensibilités et des valeurs qui interrogent profondément l'Europe dans ses orientations politique et démocratique.

Le référendum écossais du 18 septembre dernier avait pour enjeu la séparation de l'Écosse du Royaume-Uni et son indépendance. Les arguments des tenants de l'union ou de l'indépendance étaient évidemment très différents, mais pas forcément opposés. Chez certains indépendantistes, dominait le sentiment identitaire et l'idée que l'Écosse s'en sortirait mieux sans l'Angleterre grâce à ses ressources pétrolières, tandis que d'autres voyaient une opportunité de se dégager de la politique économique néolibérale menée par les gouvernements londoniens. Du côté des unionistes, la crainte du changement, l'incertitude économique, le disputaient à l'attachement à un principe de solidarité nationale.

### Des motivations multiples et paradoxales

On ne pouvait donc pas dégager de signification univoque d'un oui ou d'un non à l'indépendance. Ce qui jette la confusion dans les esprits enclins aux raisonnements binaires de ceux qui se rassurent de certitudes et incite les plus curieux à chercher à comprendre les déterminants effectifs de tels enjeux séparatistes. La question mérite sans doute des réponses plus nuancées et appelle souvent la recherche d'une troisième voie.

### La Catalogne n'est pas l'Écosse

La Catalogne prévoit d'organiser ce 9 novembre un référendum ayant pour objet sa déclaration unilatérale d'indépendance alors que le tribunal constitutionnel espagnol l'a suspendu. L'histoire des rapports entre la Catalogne et l'Espagne est marquée par une réaction contre le centralisme de l'État espagnol malgré l'autonomie relative dont jouissent les provinces. Les velléités de sécession semblent ici d'ordres identitaire, culturel et économique.

Par-delà les différences, le point commun de ces partis séparatistes de tous bords trahit la volonté de régions riches de se séparer des régions pauvres. Comme en témoigne parmi d'autres la Ligue du Nord en Italie.

### Idéologies et valeurs

Si on se penche sur les motivations des séparatistes, on peut mettre en évidence que les sensibilités politiques et les choix idéologiques jouent un rôle majeur. Dans notre pays, le parti séparatiste flamand N-VA prône les choix sociaux et économiques d'une droite dure qui rejoignent ceux des associations patronales flamandes. Cette logique, qui conduit à vouloir faire cavalier seul au sein d'une Europe où les régions s'ingénient à se montrer toujours plus « compétitives » que leurs voisines, mène tout droit à la régression sociale et à l'éloignement des peuples plutôt qu'au développement des liens sociaux et qu'à l'accès au bien-être du plus grand nombre.

### Replis eurosceptiques

L'euroscepticisme est une autre force régressive. En Allemagne, lors des dernières élections régionales, dans les länders de Brandebourg et de Thuringe, après celui de Saxe, l'AfD, Alternative pour l'Allemagne, a recueilli 10 % à 12 % des voix, dépassant largement le seuil des 5 % requis pour être représentée dans les parlements régionaux. Nationaliste et populiste, l'AfD progresse inexorablement en prenant des voix aux conservateurs mais surtout

à l'extrême droite dont on retrouve l'argumentation anti-euro, xénophobe et homophobe, noyée dans des revendications sur l'éducation et la famille. C'est le même euroscepticisme de tendance souverainiste que l'on retrouve dans le discours du Front national français, du parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) ou encore du Mouvement cinq étoiles (M5S) italien.

### Résistances

Pour imposer sa politique néolibérale, la Commission européenne use de mécanismes de prise de décision le plus souvent opaques. Ce fut le cas pour faire passer le TSCG (traité austéritaire) l'année dernière et c'est encore le cas aujourd'hui dans le cadre des négociations secrètes autour du traité transatlantique TAFTA (Trans-Atlantic Free Trade Agreement) qui prévoit, entre autres dispositions inacceptables, que des multinationales pourraient attaquer les États qui ne se plieraient pas à leurs intérêts. En réaction, des citoyens se mobilisent. En France, des collectifs s'organisent et rassemblent des communautés locales qui se déclarent « hors TAFTA ». Partout en Europe, de tels actes de résistance se multiplient.

### Plus d'Europe, mais autrement !

Face à ces constats de divisions, l'Europe a un nouveau rôle à jouer. Elle doit, plutôt qu'exacerber la compétition, rassembler ce qui est éparé. Et cela, elle ne pourra le faire qu'en développant la dimension sociale attendue par les citoyens ; en réalisant enfin l'harmonisation sociale et fiscale vers le haut. Mais cela ne sera possible que si nous réussissons à renverser le rapport de force gauche/droite en notre faveur. C'est pourquoi Camarades, nous devons combattre sans relâche pour défendre et promouvoir nos valeurs humanistes et universalistes de gauche au premier rang desquelles, la solidarité.

*Jean-Pierre Knaepenbergh*  
Secrétaire général de l'IRB-CGSP



[www.cgsp-acod-bru.be](http://www.cgsp-acod-bru.be)

## Comme une odeur de soufre

J'étais en train de lire la déclaration de politique du gouvernement fédéral avec toutes les mesures imbuables proposées telles que :

- saut d'index ;
- réforme des pensions ;
- dégressivité accrue des allocations de chômage ;
- services à la collectivité des chômeurs ;
- ...

Le parfait catalogue des mesures antisociales. À la limite de proposer que les allocataires sociaux portent un signe distinctif !

Lorsque soudain j'entends à la radio les déclarations de Jan Jambon nouveau ministre de l'Intérieur (N-VA) qui minimise le rôle des collaborateurs durant la Seconde Guerre mondiale. Il me vient alors à l'esprit un souvenir lointain d'un certain politicien français (J.-M. Le Pen) qui avait mis en place la même stratégie avec pour conséquence une augmentation du nombre de voix du front national aux élections suivantes.

Le lendemain, la Belgique apprend que Théo Franken, Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration (N-VA) avait participé à la fête d'anniversaire de Bob Maes, membre du VNV pendant la guerre, collabo et fondateur du VMO.

Et c'est là que je me suis dit que le silence de la N-VA avant la formation du gouvernement était sciemment dirigé pour que le projet de coalition ne capote pas ; vous imaginez les conséquences que ce type d'information aurait pu avoir durant la formation du gouvernement.

La stratégie de la N-VA était simple : chut ! Silence ! On s'imisce gentiment dans le gouvernement, on prend des compétences importantes pour la sécurité des citoyens : l'Intérieur (dont la police), l'armée, la douane, puis... « *Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines...* »

Alors camarades, vigilance car le silence est parfois bien plus dangereux que la confrontation directe !

*Olivier Nyssens  
Secrétaire général*

## Nos pensions en danger

*Après plusieurs mois de réflexions, la Commission de réforme des pensions remettait en 2014 un rapport pour une réforme structurelle des régimes de pensions. Ce rapport établit toute une série de balises et conseils à suivre afin de trouver un remède miracle au problème de financement des pensions en Belgique, essentiellement dû au vieillissement de la population.*

Plutôt proches d'un catalogue des horreurs que d'une vitrine attrayante, nous allons tenter de vous brosser succinctement les propositions de ce rapport.

### 1. Principe général : il faut travailler plus longtemps

Il faudrait donc relever l'âge légal de départ à la pension. L'accord du gouvernement Kamikaze reprend d'ailleurs cette notion et prévoit déjà de relever l'âge légal de la retraite de 65 à 66 ans en 2025 et 67 ans en 2030. Soyons clairs, cette mesure a pour but principal de diminuer le montant des pensions de ceux qui partent à la pension de façon anticipée.

Non seulement il faut partir plus tard, mais il faudra également une carrière plus longue. Le rapport stipule qu'il faut relever l'âge de départ anticipé à la pension. On augmenterait les années de travail admissibles pour partir à la retraite pour atteindre 42 ans de carrière en 2020, 43 ans en 2025 et 44 ans en 2030.

### 2. Instauration d'un régime de pension à points

Les pensions ne seront plus calculées sur base des cotisations sociales ou de l'impôt mais sur base du traitement que l'on reçoit. Il s'agit d'une révolution idéologique car les pensions ne seraient plus considérées comme la

juste rétribution des cotisations payées lorsqu'on était actif.

Chaque année on calcule la moyenne de la masse salariale du secteur d'activité et on compare la rémunération du travailleur à cette moyenne. Si le montant de salaire est égal à la moyenne il a droit à un point. Si le montant est différent on divise ce montant par le salaire moyen pour obtenir le chiffre qui sera pris en compte.

**Prenons un exemple concret :** le salaire moyen du secteur est de 1 850 € et le salaire du travailleur de 1 700 € ; son chiffre pour l'année sera de 0,92. Cette année de travail sera comptabilisée non pas comme une année complète mais comme 92 % d'une année. Vous aurez vite compris la perte de revenus pour la future pension.

Chaque année le travailleur aura droit à  $\pm 1$  point et sa pension sera calculée non plus sur le nombre d'années assimilées mais sur le nombre total de points qui sera ensuite divisé par le tantième qui correspond à la durée de référence de la carrière dans le secteur (par exemple 45 années de carrière).

### 3. Limitation des périodes assimilées

Ils proposent de limiter les périodes assimilées valorisables à 5 ans maximum (interruption de carrière, crédit temps...) Pour bénéficier de la totalité du calcul de votre pension, vous ne pourrez donc prendre une « pause carrière » que durant maximum 5 ans.

### 4. Pensions de survie

La pension de survie a déjà été supprimée purement et simplement et remplacée par une allocation de transition temporaire pour le conjoint survivant qui est âgé de moins de 45 ans lors du

décès de son conjoint. La proposition est de passer à 55 ans en 2025.

### 5. Bonus pension

Ils seront remplacés par des Malus pension pour ceux qui décideraient de partir avant l'âge de 65 ans.

### 6. Pension Minimum

On propose de relever le montant de la pension minimum garantie. On déterminerait un nombre de points minimum en dessous duquel on ne peut descendre (plancher) et qui permet d'obtenir une pension qui serait au moins égale au montant de la GRAPA (Garantie de revenus aux personnes âgées) augmentée de 10 %.

En résumé la pension minimum serait supérieure de 10 % au montant du seuil de pauvreté en Europe.

Ceci est une fausse bonne nouvelle, il est aussi prévu une condition à remplir pour y avoir droit, à savoir 45 années pleines de carrière. Les années à temps partiel ne seraient donc pas comptabilisées.

La conséquence énorme de ce régime, c'est l'exclusion d'un nombre important de travailleurs du droit à la pension minimum et tout particulièrement les femmes (leur moyenne actuelle est de 34 ans de services alors que la moyenne des hommes est de 42 ans).

### 7. Mesures qui concernent les pensions du secteur public

Enfin voici plus particulièrement les mesures propres aux pensions du secteur public. Le but annoncé est de faire une économie de 2 millions/an sur les pensions publiques. Ils proposent donc une convergence des pensions du secteur public vers des pensions du secteur privé. C'est un nivellement par le bas inacceptable.

### Quelles sont les propositions sur la table ?

- Disparition de la notion de traitement différé. Les pensions publiques seraient donc assimilées à celles du privé.
- Double régime de pensions : chaque agent aurait 2 pensions : une pension publique qui serait calculée au moment de la nomination et un régime de pension du privé pour les années antérieures à la nomination, en tant que contractuel.
- Calcul de la pension sur les 20 dernières années de service (au lieu des 10 dernières années).
- Modification voire suppression de la péréquation des pensions (elles seraient figées pour le reste de sa vie).
- Suppression du bonus pension dans les nouvelles carrières de la fonction publique.
- Suppression du minimum garanti dans le régime public.
- Suppression de la bonification pour diplôme dans le calcul et les services admissibles.
- Modification du calcul de la pension pour inaptitude physique afin de la réduire à un niveau proche du régime « mutuelle » du secteur privé.
- Passage progressif de l'âge du conjoint survivant de 45 ans à 60 ans en 2045 pour les pensions de survie.
- Révision des congés thématiques et aménagements de fin de carrière : avec non seulement un impact sur le calcul mais également sur les périodes assimilées.

Toutes ces mesures auront pour impact direct qu'il nous faudra tra-

vailer plus longtemps et, qu'en plus, notre pension légale sera réduite.

La conclusion que ce Comité de soignant « sages » en tire, c'est que le système actuel de pensions sur base de la répartition (les actifs qui payent pour les retraités) ne sera pas viable. Et qu'il faudra dès lors modifier le système de pension légale, en le transformant en une combinaison entre répartition et capitalisation. Ceci permettrait également selon eux, une diversification des risques (on ne met plus tous les œufs dans le même panier).

Ils proposent d'ailleurs de commencer immédiatement un système de régime légal de capitalisation pour les contractuels nouvellement recrutés dans la fonction publique. Il s'agirait d'un « premier pilier bis ».

Cependant, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain, tout n'est pas si noir dans ce rapport.

D'abord, il fait prendre conscience aux responsables politiques du problème de financement des pensions. Cela fait des années que la CGSP crie aux loups et affirme que sans nominations, le système de répartition et de responsabilisation ne peut tenir la route.

Ensuite les experts disent eux-mêmes qu'ils ont utilisé des chiffres très pessimistes pour leurs études et que des ajustements devront être faits en fonction de l'évolution démographique. Ils avouent donc eux-mêmes qu'il ne faut pas tout prendre au pied de la lettre.

Ils annoncent également que pour soutenir le modèle, il faut une hausse structurelle du niveau d'emplois en

Belgique. Il faut donc de véritables politiques de relance de l'emploi.

Ils constatent qu'il faut investir massivement dans les infrastructures sociales d'aide aux personnes : accueil de la petite enfance et des seniors. Nous rappelons que ce type de service doit se développer sous forme de services publics afin que chacun puisse en bénéficier de façon équitable.

Enfin, ils confirment que la pension légale est la référence. Et c'est le point crucial de leur étude. Pour eux, il faut prévoir des pensions complémentaires, mais le premier pilier reste la partie principale prioritaire d'une pension.

Le but ultime de la Commission était d'obtenir plus de transparence et plus d'équité sur les pensions. Nous ne trouvons pas très social une équité qui nivelle tout vers le bas. Quant au système de calcul à points sur un traitement de référence futur, dont nous ne connaissons pas le montant, nous ne voyons pas très bien où cela est plus transparent.

Le futur gouvernement annonce déjà reprendre une série d'éléments de ce rapport. Nous rappelons que ce rapport est un tout et qu'il doit être analysé dans son entièreté.

Mesdames et Messieurs les suédois kamikazes, retenez le donc.

*Olivier Nyssen  
Secrétaire général*

## Fonction publique fédérale - Formations certifiées

*Votre fin de carrière est proche : ATTENTION !*

Au 31 décembre 2016, il en sera définitivement fini des formations certifiées pour les fonctionnaires fédéraux.

Tout qui est valablement inscrit à une formation, pourra en principe encore y participer. L'IFA fera normalement le nécessaire à cet effet.

Toutefois, si vous prenez votre pension dans peu de temps sans avoir eu l'occasion de participer, faites bien **attention**. Si votre formation n'est pas terminée et votre test final non effectué avant la date de votre pension, **vous perdez votre droit**.

**Il y a, cependant, une solution : changez votre inscription.**

Cette possibilité est prévue par le règlement. Optez pour la formation « transmission du savoir ». Il s'agit d'une formation spécialement dédiée à celles et ceux qui sont en fin de carrière. Il y a encore des possibilités de s'inscrire et, qui plus est, le taux de réussite à cette formation est très élevé.

Pour modifier votre inscription, c'est simple. Contactez à cet effet le SPOC de votre administration fédérale. ■

## Congrès de la FGTB fédérale des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2014

*La FGTB a tenu son congrès fédéral au Heysel, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2014.*

L'occasion pour la FGTB de préciser son projet syndical pour les quatre années à venir.

Le début des travaux a été introduit par les discours de bienvenue et de remerciements aux militants par Rudy De Leeuw, Président de la FGTB et Anne Demelenne, Secrétaire générale de la FGTB.

Ce premier jour de congrès fut consacré à l'International et à l'Europe ainsi qu'au rapport d'activités 2010-2014.

Lors du panel sur le droit syndical international et le dumping social qui suivit, les participants ont insisté sur la nécessité de faire respecter les droits des travailleurs dans le monde. C'est aux organisations syndicales de veiller à ce que l'économie procure l'emploi juste, un salaire décent, le respect des droits et une vie décente pour chacun. Il faut contrer les idées d'austérité en faisant entendre le message syndical, en formant et en mobilisant les militants.

Au plan international, les participants ont aussi abordé le droit syndical évo-

quant les collaborations installées dans divers pays dont le Rwanda, le Bénin et au Moyen-Orient.

Un panel Europe a ensuite abordé la relance, le modèle social européen et le dumping social, après une intervention de la Secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES), Bernadette Ségol. Il fut également question de la lutte indispensable contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux en Europe, ainsi que l'instauration d'une taxe sur les transactions financières.

Le deuxième jour, le rapport de la Commission de contrôle fut présenté, suivi des débats sur le Rapport statutaire 2010-2014 et de la présentation et des débats sur les résolutions de congrès.

L'après-midi, après l'intervention des jeunes de la FGTB, vinrent la présentation et les débats sur les motions déposées.

Dans ce cadre, les intervenants ont mis l'accent principal sur le pouvoir d'achat et l'emploi de qualité, insistant sur le salaire accompagnant l'emploi de qualité, la redistribution des richesses via une fiscalité juste,

une sécurité sociale efficace et des services publics de qualité, une pension correcte et une existence digne et en bonne santé après une vie professionnelle active.

À plusieurs reprises, l'accent a été mis sur le rôle essentiel de services publics forts et performants, premier pilier essentiel de l'économie.

Les diverses résolutions et motions déposées furent alors, après débats, approuvées par le congrès.

Le troisième et dernier jour, après le discours émouvant et intensément applaudi d'Anne Demelenne qui ne se représente plus au poste de Secrétaire général de la FGTB pour raisons de maladie, le congrès procéda à l'élection du nouveau Secrétariat fédéral, du nouveau Bureau fédéral et de la nouvelle Commission de contrôle.

Marc Goblet devient le nouveau Secrétaire général de la FGTB fédérale. Le Secrétariat fédéral sera élargi à deux femmes afin d'assurer la parité comme prévu par les statuts de la FGTB.

Dans son discours, Marc Goblet s'est engagé à relever le défi au service d'une FGTB forte et unie en assu-

rant rapidement une présence équilibrée d'hommes et de femmes à tous les niveaux de la FGTB et de mettre en application les engagements repris dans la motion « Place des femmes dans l'organisation ».

Parlant de l'économie et de la crise financière, Marc Goblet a rappelé aussi que les travailleurs, en particulier les jeunes,

dont la situation est extrêmement pré-occupante, continuent de payer au prix fort les conséquences de l'éclatement spéculatif et du tout au profit.

Le Président de la FGTB, Rudy De Leeuw, a clôturé ensuite le congrès en s'adressant aux militants en précisant : « *Vous êtes le cœur de notre syndicat rouge, notre FGTB* » et avertissant que

la FGTB n'accepterait pas que l'on touche à nos libertés syndicales.

Ne doutons pas un seul instant que la FGTB devra appeler à mobiliser sans compter pour faire face aux mesures antisociales décidées par le gouvernement des riches et des nantis qui vient de s'installer. ■

## RÉGION WALLONNE

### Congrès de la FGTB wallonne du 18 septembre 2014 à Liège

*La FGTB wallonne a tenu son congrès statutaire à Liège le 18 septembre 2014 en présence de plus de 500 militants.*

Après avoir adopté les orientations et les résolutions déterminant l'action de la FGTB wallonne pour les 4 années à venir, les militants ont procédé à l'élection et au parrainage de leurs représentants au sein des instances de la FGTB wallonne.

Après l'approbation du rapport d'activités 2010-2013 ainsi que du rapport financier, le congrès a procédé à l'élection des responsables de la FGTB wallonne dont Thierry Bodson, réélu Secrétaire général et Anne-Marie Robert, réélue Secrétaire générale adjointe.

Le congrès a ensuite statué sur le parrainage des candidats aux mandats de Secrétaires fédéraux. Estelle Ceulemans a retiré provisoirement sa candidature en faveur de Marc Goblet pour succéder à Anne Demelenne qui ne se représente pas pour raisons de santé. Estelle Ceulemans reste cependant candidate à une éventuelle fonction au Secrétariat fédéral dans le cadre d'un élargissement du Secrétariat fédéral de la FGTB dans le but de respecter la parité

Hommes-Femmes prévue aux statuts de la FGTB.

Marc Goblet et Jean-François Tamellini, soutenus par les militants wallons attendront donc le congrès fédéral de la FGTB du 3 octobre 2014 pour voir leur élection ratifiée.

Ce fut aussi l'occasion pour ce congrès wallon de fixer les priorités politiques de la FGTB pour les quatre années à venir. Thierry Bodson a présenté les orientations 2014, soutenues par le document intitulé « Wallonie : les clés du changement » qui reprend les positions et revendications de la FGTB wallonne en matière de services publics, fiscalité, sécurité sociale, emploi, formation et enseignement, dette publique et régulation des marchés financiers, transferts de compétences et planification de l'économie wallonne, politiques sociales et migratoires, Europe, etc.

D'une manière générale, ces orientations visent plus globalement à une meilleure répartition des richesses dans une Wallonie qui doit affronter de nombreux défis dont la concrétisation de la sixième réforme de l'État et les diverses restrictions budgétaires annoncées. C'est notamment

ce document qui a servi de base aux résolutions du congrès wallon qui les a approuvées.

Notons qu'à plusieurs reprises et avec insistance, les intervenants ont rappelé que les services publics, moteurs de l'économie, devaient être défendus prioritairement car services essentiels de proximité à l'égard de l'ensemble des citoyens.

Plusieurs autres résolutions ont également été approuvées par le congrès wallon. Une résolution de la Centrale générale sur la Palestine. Quatre résolutions déposées par les jeunes FGTB sur la dégressivité salariale, la sécurité sociale, l'utilisation des travailleurs étudiants et la réduction collective du temps de travail.

Enfin, une motion d'actualité pour un système d'assurance chômage fort et solidaire a également été approuvée par les congressistes. ■

## Université d'Automne du Conseil régional de la formation (CRF) des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2014

### *Les principes généraux de la Fonction publique locale et provin- ciale ont 20 ans.*

Le Conseil régional de la formation est né de cette innovation administra- tive et pécuniaire.

Après 20 ans, il était temps d'évaluer l'impact des Principes généraux sur la Fonction publique locale et provin- ciale et ce, par rapport à la formation du personnel en cause.

C'est dans ce contexte que s'est réu- nie l'Université d'Automne du CRF les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2014 à Liège. La séance plénière et les divers ateliers se sont tenus les deux premiers jours au Palais des Congrès de Liège en présence de plus de 150 participants chaque journée.

La conférence en séance plénière du 1<sup>er</sup> octobre s'appuyait sur la partici- pation de professionnels et d'experts internationaux.

Ce fut l'occasion de mener une large réflexion sur la formation du perso- nel des administrations locales dans une série de pays membres de l'INTO (*European Network of Training Orga- nisations for Local and Regional Auto- rities*) dont le CRF est membre. Une occasion unique de débattre avec des professionnels et des experts d'autres régions d'Europe et du Canada et d'enrichir notre réflexion en confron- tant l'expérience de la Région wal- lonne à celle d'autres régions.

Le 2 octobre 2014, plusieurs ateliers et débats animés par des intervenants de haut niveau ont apporté des réponses concrètes aux nouveaux enjeux des Pouvoirs locaux et provinciaux.

Ce furent des lieux d'échanges privilé- giés avec la participation d'experts du domaine de la formation et de la ges- tion des compétences. Les ateliers thé- matiques ont permis de faire émerger des pistes de réflexion concrètes pour accompagner et soutenir les Pouvoirs locaux et provinciaux face aux grands défis de la gouvernance locale.

Trois ateliers ont abordé divers thèmes :

- Atelier 1 – La planification straté- gique et son opérationnalisation au sein du secteur public : faisabilité, pertinence et impacts sur la gestion des ressources humaines.
- Atelier 2 – L'évaluation en forma- tion : le jeu en vaut-il la chandelle ?
- Atelier 3 – L'intégration de la valo- risation des acquis de l'expérience (VAE) dans le secteur des Pouvoirs locaux et provinciaux wallons - Enjeux et conditions de réussite.

Le 3 octobre 2014, l'Université d'Automne du CRF s'est clôturée en beauté par une croisière-conférence entre Liège et Maastricht.

Cette croisière-débat fut l'occasion unique de rassembler des profession- nels belges et étrangers issus d'un

même secteur désireux de partager leur enthousiasme et leur savoir-faire. L'occasion privilégiée pour susciter le débat, ouvrir des portes, provoquer la réflexion et les échanges.

Deux thèmes furent abordés :

- L'évolution de la fonction de secré- taire communal vers celle de direc- teur général.
- L'Eurégio, un exemple de collabo- ration transfrontalière entre régions limitrophes.

Plus qu'une opportunité de dévelop- pement professionnel, cette rencontre internationale constitua un moment privilégié pour faire connaissance avec des représentants d'autres pays. Une opportunité unique d'échanger, d'apprendre des uns et des autres et de faire avancer la réflexion.

Ce fut également l'occasion de parta- ger des connaissances, des sensations mais également de vrais moments de convivialité.

Ce programme riche en débats, ren- contres et réflexions représente une initiative unique et exceptionnelle de la part du CRF.

Nous tenons dès lors à remercier sin- cèrement toute l'équipe du CRF pour cette heureuse initiative et sa parfaite organisation. ■



**CASTEL**  
PONT À LESSE

**30% de réduction**  
pour les affiliés CGSP  
sur la nuitée sur base du prix affiché

Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - [reservation@casteldepontalesse.be](mailto:reservation@casteldepontalesse.be) - 082 22 28 44 - [www.casteldepontalesse.be](http://www.casteldepontalesse.be)

## La Commission de travail wallonne « Gestion de l'Eau »

En complément de l'article sur la SWDE paru dans *Tribune* le mois dernier...

### « Discussions en eau claire »

Une Commission originale qui existe depuis de nombreuses années... Elle ambitionne de faire, par la représentativité de ses membres, le tour complet du cycle de l'eau. Elle réunit, trois ou quatre fois par an, des délégués CGSP de la SWDE, de la CILE, de l'INASEP, de la SPGE, de l'AIDE, de certaines régies communales... Et de tous les opérateurs publics de l'eau qui désireraient rejoindre le groupe.

Henri Warlomont de la CILE et Émile Jonart de la SWDE coordonnent les activités et les débats.

Il s'agit simplement d'un groupe d'étude, sans but revendicatif. Son objectif : se réunir entre praticiens des métiers de l'eau, pour découvrir les bonnes pratiques, mettre en valeur certains outils récemment acquis, comparer les techniques pour développer les savoir-faire et surtout, profiter de l'expérience des membres du groupe et apprendre les uns des autres.

Lors de ces réunions, souvent une visite d'installations précède les discussions sur les métiers de l'eau et le travail sur différents dossiers. Découverte d'une station d'épuration, présentation de nouvelles techniques de production ou de distribution de l'eau... Ainsi le groupe a pu visiter les Galeries captantes du Neblon (CILE), la Station d'épuration d'Hermalle-sous-Argenteau (AIDE), la Station de potabilisation et de nanofiltration d'Eupen (SWDE) ou encore la Station d'épuration de Lives sur Meuse (INASEP).

Sur le plan syndical, ce « *bench marking* » constitue aussi un contre-pouvoir, un parallélisme avec les échanges d'informations qui existent souvent entre les Autorités. Les délégations peuvent ainsi laisser comprendre à leur Direction qu'elles n'ignorent pas ce qui se passe ailleurs, autres contraintes parfois mais aussi autres avantages... Le savoir c'est le pouvoir, et il n'est plus dans les seules mains des top managers...

À l'avenir, et en accord avec André Gilles et Olivier Nyssen, Henri Warlomont et Émile Jonart, « chevilles ouvrières » de la Commission, devraient concrétiser des contacts déjà bien avancés avec les homologues bruxellois (Vivaqua) et flamands (Watergroep), ainsi qu'avec des sociétés transfrontalières française (Lille) ou néerlandaise (Maastricht). ■



## À LIRE

**Dettes et extractivisme**

L'extractivisme, ce pillage des ressources naturelles de la planète par la force a donné à l'Europe puis aux USA les moyens de dominer le monde.

Depuis la disparition des colonies, la dette illégitime, nouvelle violence imposée aux pays dits « en développement », a permis d'assurer la continuité du pillage. Cette dette a amplifié le système extractiviste, initialement appliqué aux produits fossiles et agricoles, en l'étendant aux ressources financières du Sud puis aujourd'hui du Nord. Elle impose le remboursement par les populations de dettes dont ils ne sont pas responsables mais victimes. Dette et extractivisme, intimement liés. Facteurs d'injustice, de corruption et de violences sociales et environnementales, ils sont aussi à l'origine du dérèglement climatique.

Des alternatives pour créer une société post-extractiviste soucieuse des peuples et du climat existent. L'audit et l'annulation des dettes illégitimes, la réduction des inégalités, la fin du pillage extractiviste, sont quelques-uns des combats citoyens essentiels proposés dans ce livre.

Nicolas Sersiron est président du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde, le CADTM France.

Nicolas Sersiron, *Dettes et extractivisme. La résistible ascension d'un duo destructeur*, Préface de Paul Ariès, Éd. Utopia et CADTM, Paris, octobre 2014, 208 p., 8 €.

## TRIBUNE

## SOMMAIRE

**Infos GÉNÉRALES**

- 2 / Actualités - Dans nos régionales
- 3 / Édito • Un gouvernement ignoble, l'action commune et l'indépendance syndicale
- 4 / International • La CGSP au Sommet mondial sur le Commerce à Washington
- 6 / Genre • Une année Gendermainstreaming à la CGSP wallonne
- 7 / Le mot qui pue • Le populisme
- 8 / IRB • L'Europe est à la croisée des chemins

[www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

**Infos Admi**

- 9 / Édito • Comme une odeur de soufre

**Fédéral**

- 10 / Nos pensions en danger
- 12 / Fonction publique fédérale – Formations certifiées / Congrès de la FGTP fédérale des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2014

**Région wallonne**

- 13 / Congrès de la FGTP wallonne du 18 septembre 2014 à Liège
- 14 / Université d'Automne du Conseil régional de la formation (CRF) des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 octobre 2014
- 15 / La Commission de travail wallonne « Gestion de l'Eau »

- 16 / À lire

[www.cgspadmi.be](http://www.cgspadmi.be)



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTP Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11